

C-692

Second Session, Forty-first Parliament,
62-63-64 Elizabeth II, 2013-2014-2015

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-692

An Act respecting a federal framework on the proper use of
prescription drugs and establishing National Prescription
Drug Drop-off Day

FIRST READING, JUNE 11, 2015

C-692

Deuxième session, quarante et unième législature,
62-63-64 Elizabeth II, 2013-2014-2015

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-692

Loi concernant un cadre fédéral sur le bon usage des
médicaments d'ordonnance et instituant la Journée
nationale de retour des médicaments d'ordonnance

PREMIÈRE LECTURE LE 11 JUIN 2015

MR. WESTON (*West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky
Country*)

M. WESTON (*West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky
Country*)

SUMMARY

This enactment provides for the development and implementation of a comprehensive federal framework to address the proper use of prescription drugs.

It also designates the third Saturday in March in each and every year as “National Prescription Drug Drop-off Day”.

SOMMAIRE

Le texte prévoit l’élaboration et la mise en oeuvre d’un cadre fédéral global sur le bon usage des médicaments d’ordonnance.

En outre, il désigne le troisième samedi de mars comme « Journée nationale de retour des médicaments d’ordonnance ».

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL C-692

PROJET DE LOI C-692

An Act respecting a federal framework on the proper use of prescription drugs and establishing National Prescription Drug Drop-off Day

Loi concernant un cadre fédéral sur le bon usage des médicaments d'ordonnance et instituant la Journée nationale de retour des médicaments d'ordonnance

Preamble

Whereas prescription drugs such as opioids, sedatives or tranquilizers and stimulants, although legal and necessary for many people to maintain and improve their health, carry a high potential for harm—such as addiction, injury, criminal behaviour, motor vehicle and other accidents, accidental overdoses and suicide—and the extent of their use has become a significant public health and safety concern across Canada;

Whereas, according to the International Narcotics Control Board, Canada is the world's second largest per capita consumer of opioids and there has been an increase in the number of young people reporting that they are using prescription drugs for non-medical reasons;

Whereas, in 2013, the National Advisory Committee on Prescription Drug Misuse released a report entitled *First Do No Harm: Responding to Canada's Prescription Drug Crisis*, which set out a strategy that included 58 recommendations in the areas of prevention, education, treatment, monitoring and surveillance, and enforcement across Canada;

Whereas the Government of Canada is the leader of the National Anti-Drug Strategy, which is focused among other things on addressing prescription drug abuse, and it allocated \$44.9 million to address this issue in the *Economic Action Plan 2014 Act, No. 1*;

Préambule

Attendu :

que, d'une part, les médicaments d'ordonnance comme les opioïdes, les sédatifs, les tranquillisants et les stimulants sont légaux et font partie intégrante de la vie de bien des gens qui en prennent pour améliorer leur santé, mais que, d'autre part, le risque de méfaits associés à ces médicaments est grand—dépendance, blessure, comportement criminel, accident d'automobile et autres accidents, surdose et suicide, entre autres choses—et leur consommation a atteint une ampleur telle qu'elle constitue désormais un grave problème de santé et de sécurité publiques partout au Canada;

que, selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants, le Canada se classe au deuxième rang mondial pour ce qui est de la consommation d'opioïdes par habitant et que de plus en plus de jeunes déclarent consommer des médicaments d'ordonnance pour des raisons non médicales;

que, en 2013, le Conseil consultatif national sur l'abus de médicaments sur ordonnance a publié le rapport intitulé *S'abstenir de faire du mal: Répondre à la crise liée aux médicaments d'ordonnance au Canada*, lequel présente une stratégie composée de cinquante-huit recommandations portant sur la prévention, l'éducation, le traitement, la

Whereas Canadians would benefit from the establishment of guidelines on prescribing and dispensing prescription drugs appropriately, storing and disposing of prescription drugs safely, implementing national prescription drug monitoring systems, creating increased public awareness of the harms associated with these drugs and of the ways to prevent them, and educating health practitioners more effectively with respect to ways of preventing these harms and reducing the illicit diversion of prescription drugs in Canada;

Whereas a National Prescription Drug Drop-off Day already exists in practice in Canada and is supported by the Canadian Association of Chiefs of Police, the Canadian Centre on Substance Abuse, the Canadian Pharmacists Association and other national organizations;

Whereas the formalization of a National Prescription Drop-off Day would highlight the importance of the safe storage and disposal of prescription drugs, provide an opportunity to educate Canadians on the risks and harms of keeping unused prescription drugs in their homes and support the efforts made by pharmacists, law enforcement officials and community leaders to address this important public health and safety issue;

Whereas there needs to be prompt and coordinated intervention, on many fronts and across political lines, demographic profiles and professions, to address the harms associated with prescription drugs;

And whereas a National Prescription Drug Drop-off Day and a federal framework on the proper use of prescription drugs, based on the Canadian Centre on Substance Abuse's report entitled *First Do No Harm: Responding to Canada's Prescription Drug Crisis* and its recommendations, would draw the attention of Canadians, the health care sector and other stakeholders to Canada's prescription drugs crisis;

surveillance et le suivi ainsi que sur l'application de la loi dans l'ensemble du Canada;

que le gouvernement du Canada pilote la Stratégie nationale antidrogue, qui vise notamment à lutter contre l'abus de médicaments d'ordonnance, et a prévu, dans la *Loi n°1 sur le plan d'action économique de 2014*, l'allocation de 44,9 millions de dollars pour s'attaquer à ce problème;

que la population canadienne tirerait avantage de l'instauration de lignes directrices sur les bonnes pratiques relatives aux ordonnances et à la distribution des médicaments d'ordonnance, sur l'entreposage et l'élimination sécuritaires des médicaments d'ordonnance, sur la mise en oeuvre de systèmes nationaux de surveillance de tels médicaments, sur l'accroissement de la sensibilisation aux méfaits associés à ces médicaments et aux façons de prévenir pareils méfaits et sur la mise à jour efficace des connaissances des professionnels de la santé quant aux façons de prévenir ces méfaits et de réduire le détournement illicite de médicaments d'ordonnance;

que la Journée nationale de retour des médicaments d'ordonnance existe déjà au Canada dans les faits et est appuyée par l'Association canadienne des chefs de police, par le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, par l'Association des pharmaciens du Canada ainsi que par d'autres organisations nationales;

que l'officialisation de la Journée nationale de retour des médicaments d'ordonnance soulignerait l'importance de l'entreposage et de l'élimination sécuritaires des médicaments d'ordonnance et créerait ainsi l'occasion tout indiquée de sensibiliser les Canadiens aux risques et aux méfaits liés à la conservation de médicaments d'ordonnance inutilisés à la maison et de soutenir le travail accompli par les pharmaciens, par les responsables de l'application de la loi et par les dirigeants locaux à l'égard de cet important enjeu de santé et de sécurité publiques;

que la lutte contre les méfaits des médicaments d'ordonnance nécessite une intervention rapide et coordonnée sur de nombreux fronts de la part des partis politiques de toute allégeance, des divers segments de la société 5 et des professionnels concernés;

qu'une Journée nationale de retour des médicaments d'ordonnance et un cadre fédéral sur le bon usage des médicaments d'ordonnance, inspiré du rapport intitulé 10 *S'abstenir de faire du mal : Répondre à la crise liée aux médicaments d'ordonnance au Canada* publié par le Conseil consultatif national sur l'abus des médicaments d'ordonnance et des recommandations qui y sont formulées, attireraient l'attention des Canadiens, des intervenants du secteur des soins de santé et des autres intéressés sur la crise liée aux médicaments d'ordonnance qui secoue le Canada, 20

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes, édicte :

SHORT TITLE

TITRE ABRÉGÉ

Short title

1. This Act may be cited as the *Proper Use of Prescription Drugs Act*.

1. *Loi sur le bon usage des médicaments d'ordonnance.* 25

Titre abrégé

FEDERAL FRAMEWORK ON THE PROPER USE OF PRESCRIPTION DRUGS

CADRE FÉDÉRAL SUR LE BON USAGE DES MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

Federal framework

2. (1) The Minister of Health, in cooperation with representatives of the provincial and territorial governments responsible for public health and safety as well as with health care practitioners, policy planners, stakeholders 10 —including the provincial colleges of physicians and surgeons, the provincial colleges of pharmacists and professional health associations such as medical and pharmacists' associations, and patients' groups—must develop and im- 15 plement, while respecting the jurisdiction and powers of the provinces, a comprehensive federal framework on the proper use of prescription drugs, including measures to address the following recommendations of the 20 report of the Canadian Centre on Substance Abuse entitled *First Do No Harm: Responding to Canada's Prescription Drug Crisis*:

2. (1) Le ministre de la santé, en collaboration avec les représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables de la santé et de la sécurité publiques, de même qu'avec des professionnels de la santé, des 30 planificateurs de politiques, des intéressés — dont les collèges provinciaux de médecins et de chirurgiens, les ordres provinciaux de pharmaciens et les associations de professionnels de la santé, notamment les associations de médecins 35 et de pharmaciens, ainsi que des groupes de patients—élabore et met en oeuvre, dans le respect des champs de compétence et des pouvoirs des provinces, un cadre fédéral global sur le bon usage des médicaments d'ordon- 40 nance, qui comprend des mesures donnant suite aux recommandations ci-après du rapport intitulé *S'abstenir de faire du mal : Répondre à la crise liée aux médicaments d'ordonnance au*

Cadre fédéral

- (a) the sharing of best practices between provincial and territorial departments responsible for health matters, the pharmaceutical industry and stakeholders, in order to address all aspects of the storage and disposal of unused prescription drugs;
- (b) the establishment of guidelines — for individuals and families — related to the safe storage and disposal of prescription drugs;
- (c) the development of protocols for, among others, regional public health organizations, local pharmacies and law enforcement organizations for the implementation and evaluation of take-back initiatives that aim to encourage the safe storage, distribution and disposal of prescription drugs, including protocols to address the risks of sharing prescription drugs;
- (d) the potential establishment of guidelines to reduce the risk of diversion associated with the handling of unused prescription drugs when they are returned directly to pharmacies for destruction;
- (e) the standardization of key elements of prescription drug surveillance systems within provincial and federal governments, including data holdings, data streams, definitions and common terminology, indicators, collection methods, reporting, links with data systems for other drugs, risk factors and epidemiological surveillance;
- (f) the development and implementation of social marketing campaigns directed at specific populations or communities, including information relating to the benefits, harms and use of prescription drugs as prescribed and to the signs and symptoms of misuse, addiction and overdose, as well as measures to be taken to address these matters;
- (g) the possible recognition of pharmacists as health practitioners under the *Controlled Drugs and Substances Act*; and
- (h) the possible limitation of prescription and dispensing periods for prescription drugs.
- Canada* publié par le Conseil consultatif national sur l'abus de médicaments d'ordonnance :
- a) la mise en commun des pratiques exemplaires des ministères provinciaux et territoriaux responsables des questions de santé, de l'industrie pharmaceutique et des intéressés, dans le but d'examiner tous les aspects liés à l'entreposage et à l'élimination des médicaments d'ordonnance;
- b) l'élaboration de lignes directrices à l'intention des personnes et des familles sur l'entreposage et l'élimination sécuritaires des médicaments d'ordonnance;
- c) l'élaboration de protocoles visant notamment les organismes régionaux de santé publique, les pharmacies locales et les organismes d'application de la loi, afin de mettre sur pied et d'évaluer des initiatives de retour des médicaments faisant la promotion de l'entreposage, de la distribution et de l'élimination sécuritaires des médicaments d'ordonnance, y compris des protocoles ayant pour but de contrer les risques liés au partage de médicaments d'ordonnance;
- d) l'établissement possible de lignes directrices pour réduire le risque de détournement associé à la manipulation de médicaments d'ordonnance inutilisés qui sont directement rapportés dans les pharmacies pour être détruits;
- e) la normalisation des principaux éléments des systèmes de surveillance des médicaments d'ordonnance au sein des gouvernements provinciaux et fédéral, notamment la conservation des données, les flux de données, les définitions et la terminologie commune, les indicateurs, les méthodes de collecte, les rapports et les liens avec les systèmes de données sur la consommation d'autres drogues, les facteurs de risque et la surveillance épidémiologique;
- f) l'élaboration et la mise en oeuvre de campagnes de marketing social ciblant des populations ou des régions données et comportant la présentation de renseignements sur, notamment, les avantages, les méfaits et

		la prise de médicaments d'ordonnance de la manière prescrite et les signes et les symptômes de l'abus, de la dépendance et de la surdose, ainsi que les mesures à prendre à cet égard;	5
		g) la possible assimilation des pharmaciens aux professionnels de la santé sous le régime de la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> ;	
		h) l'examen de la possibilité de restreindre les périodes liées à l'ordonnance et à la distribution de médicaments d'ordonnance.	10
Conference	(2) The Minister of Health must, within 12 months after the day on which this Act comes into force, convene a conference with representatives of the provincial and territorial governments responsible for public health and safety, health care practitioners, policy planners, stakeholders—including the provincial colleges of physicians and surgeons, the provincial colleges of pharmacists and professional health associations such as medical and pharmacists' associations, and patients' groups—for the purpose of developing the federal framework referred to in subsection (1).	(2) Dans les douze mois suivant la date d'entrée en vigueur de la présente loi, le ministre de la Santé convoque une conférence avec les représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables de la santé et de la sécurité publiques, des professionnels de la santé, des planificateurs de politiques, des intéressés—dont les collèges provinciaux de médecins et de chirurgiens, les ordres provinciaux de pharmaciens et les associations de professionnels de la santé, notamment les associations de médecins et de pharmaciens, et des groupes de patients—dans le but d'élaborer le cadre fédéral visé au paragraphe (1).	Conférence 15 20 25
Report to Parliament	3. (1) The Minister of Health must cause a copy of the report setting out the federal framework to be laid before each House of Parliament within 18 months after the day on which this Act comes into force.	3. (1) Le ministre de la Santé fait déposer le rapport établissant le cadre fédéral devant chaque chambre du Parlement dans les dix-huit mois suivant la date d'entrée en vigueur de la présente loi.	Rapport au Parlement 15
Publication of report	(2) The Minister must publish the report on the departmental website within 30 days after the day on which the report is tabled in Parliament.	(2) Le ministre publie le rapport sur le site Web de son ministère dans les trente jours suivant son dépôt au Parlement.	Publication du rapport 20
	REVIEW AND REPORT	RAPPORT D'EXAMEN	
Review and report	4. Within five years of the tabling of the report referred to in section 3, and every five years after that, the Minister of Health must prepare a report on the effectiveness of the federal framework, setting out his or her conclusions and recommendations regarding the framework, and cause a copy of the report to be laid before each House of Parliament on any of the first 15 days on which that House is sitting.	4. Dans les cinq ans suivant le dépôt du rapport visé à l'article 3 et tous les cinq ans par la suite, le ministre de la Santé établit un rapport d'examen sur l'efficacité du cadre fédéral qui comporte ses conclusions et éventuelles recommandations relativement à celui-ci, et le fait déposer devant chaque chambre du Parlement dans les quinze premiers jours de séance de celle-ci.	Rapport d'examen 35 40

NATIONAL PRESCRIPTION DRUG
DROP-OFF DAY

JOURNÉE NATIONALE DE RETOUR DES
MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

National
Prescription
Drug Drop-off
Day

5. Throughout Canada, in each and every year, the third Saturday in March is to be known as "National Prescription Drug Drop-off Day".

5. Le troisième samedi de mars est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée nationale de retour des médicaments d'ordonnance ».

Journée
nationale de
retour des
médicaments
d'ordonnance

Not a legal
holiday

6. For greater certainty, National Prescription Drug Drop-off Day is not a legal holiday or a non-judicial day.

6. Il est entendu que la Journée nationale de retour des médicaments d'ordonnance n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

Statut